



# DISCOURS D'OUVERTURE DES 5<sup>ÈMES</sup> ASSISES DU CIPAC

## 29 NOVEMBRE 2021

### CARREAU DU TEMPLE - PARIS

« Se confronter à sa part d'ombre est toujours un problème »

Stanley Kubrick

Bonjour à toutes et tous,

Bienvenue au Carreau du Temple à l'occasion de ces 5<sup>èmes</sup> Assises du CIPAC.

Il s'agit de notre premier rendez-vous public depuis le début de cette crise que nous traversons et qui semble ne jamais finir. Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir la possibilité, aujourd'hui, de nous réunir dans cette belle maison pour débattre de sujets essentiels pour notre secteur. Vous pouvez imaginer le plaisir qui est le nôtre, tout en étant conscient de la situation pandémique actuelle, qui appelle notre plus grande prudence.

Permettez-moi de saluer et de remercier les différentes personnalités, qui nous font l'honneur et l'amitié d'être à nos côtés aujourd'hui :

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des organisations professionnelles membres du CIPAC -31 réseaux adhérents aujourd'hui, chers collègues, chers amis, Mesdames et Messieurs les professionnels des structures et des réseaux, chers collègues et amis,

Mesdames et Messieurs les représentants des syndicats d'artistes auteurs et des organisations professionnelles de diffuseurs,

Mesdames et Messieurs les représentants de la DGCA, cher François Quintin, des DRAC et des collectivités territoriales, qui sont à nos côtés au quotidien et nos interlocuteurs privilégiés,

Mesdames et messieurs, artistes auteurs,

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,

Merci, chers collègues, en mon nom et au nom de l'ensemble des représentants des organisations membres du CIPAC, d'être venus de la France entière et aussi nombreux pour prendre part à cette journée de mobilisation et d'échanges que j'espère fructueuse et constructive.

Sont présents aujourd'hui dans cet auditorium, toute la diversité des professionnels du secteur des arts visuels, artistes, représentants du secteur public et subventionné, du secteur privé, de l'enseignement mais aussi critiques d'art, commissaires d'expositions, médiateurs, régisseurs, conservateurs restaurateurs, installateurs d'œuvres d'art, etc.

Je souhaite également remercier l'équipe du Carreau du Temple, et en particulier Sandrina Martins, de son accueil bienveillant et enfin vous remercier toutes et tous de votre mobilisation et implication sur les deux tables rondes qui vont rythmer notre journée de travail.

De travail, il en sera question et plus précisément du travail de l'Art, du travail des artistes auteurs et de leur rémunération.



## À quoi sert le dialogue social aujourd'hui ?

### Comment assurer une rémunération juste du travail des artistes ?

Cette entrée volontairement incisive pose clairement les enjeux de ces 5<sup>èmes</sup> Assises. Il y a un peu plus de deux ans, le 4 octobre 2019, nous nous réunissions ici même dans le cadre des 4<sup>èmes</sup> Assises du CIPAC autour de deux thématiques, la responsabilité sociétale de nos organisations et la structuration professionnelle de notre secteur. Nous étions encore loin d'imaginer que nous étions à l'aune d'une crise sanitaire, politique, économique, sociale et culturelle sans précédent, qui affecterait aujourd'hui et pour de nombreuses années encore notre modèle sociétal.

Deux années durant lesquelles nous avons été à l'œuvre sur de multiples chantiers, tous plus prioritaires les uns que les autres, où les urgences n'ont fait que révéler et amplifier les fragilités et précarités de notre écosystème et de ses acteurs, au premier rang desquels les artistes auteurs.

Dès avril 2020, l'enquête initiée et menée par l'équipe du CIPAC auprès de plus de 1300 professionnels - dont plus de 1000 artistes auteurs – montrait sans l'ombre d'un doute que les plus touchés étaient les artistes et les professions indépendantes. Constat sans appel, qui fut relayé par la presse quotidienne et spécialisée, qui prit à cette occasion la mesure de la fragilité et de la vulnérabilité de notre secteur, et des artistes en premier lieu.

En cette période si particulière, il revenait à chacun de faire preuve d'une solidarité nécessaire dirigée vers les plus fragiles de notre secteur, en l'occurrence les artistes-auteurs. C'est dans cet esprit que le CIPAC, la FRAAP (Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens) et le Réseau Diagonal ont mis en place, avec le soutien de la Direction Générale de la Création Artistique du Ministère de la Culture, le programme TRAVERSÉES, lancé en tout début d'année 2021.

Le nombre de sollicitations reçues dans le cadre de ce dispositif d'aide a été particulièrement conséquent. Près de 2100 dossiers étaient recevables. Tous témoignaient de situations de fragilité économique et venaient confirmer la précarité et vulnérabilité accrue dans laquelle se trouvaient et se trouvent encore aujourd'hui les plasticiens en cette période de crise. Notre grand regret a bien sûr été de ne pouvoir apporter un soutien à l'ensemble de ces artistes, l'enveloppe dont nous disposions étant, certes, d'un million d'euros, mais bien insuffisante au regard des besoins.

TRAVERSÉES a cependant permis d'apporter un soutien à 325 artistes, qui ont bénéficié d'une aide financière de 3000 euros ; d'un accompagnement professionnel portant notamment sur la gestion de leurs régimes social et fiscal ; de rencontres avec des experts du secteur des arts visuels (commissaires d'exposition, critiques d'art, directeurs de structures) et, pour 30 d'entre eux, de la réalisation de portraits, que vous pouvez retrouver aujourd'hui sur le site [lacritique.org](http://lacritique.org).

Nous ne pouvons que nous féliciter de la conduite et coordination de ce dispositif, qui se voulait exemplaire tant dans sa mise en œuvre collective que sur l'accompagnement proposé aux artistes retenus. Et, si je peux me permettre, bien plus vertueux que d'autres, dont l'intitulé pouvait laisser croire à une véritable révolution copernicienne, mais où de mondes nouveaux il ne fut que très peu question, hélas !



Cependant TRAVERSÉES était un dispositif ponctuel et éphémère, comme la plupart des dispositifs mis en place depuis deux ans pour soutenir les acteurs économiques face à la crise. Or nous savons bien, malgré toute la bonne volonté de l'État et des collectivités, que ces dispositifs ne peuvent palier et résoudre les difficultés structurelles de notre secteur.

La solidarité au sein du secteur s'est également exprimée à travers des actions collectives lors de l'obligation de fermeture de nombreuses structures de diffusion l'hiver dernier. C'est dans ce contexte que le CIPAC, la FRAAP et l'ADAGP se sont collectivement mobilisés afin de déposer un recours en référé auprès du Conseil d'État dans le but de contester les dispositions du décret n°2020- 1582 du 14 décembre 2020 maintenant la fermeture des lieux d'exposition. Cette démarche fut menée en parallèle de celles, similaires, portées par les organisations professionnelles du spectacle vivant et des exploitants de salles de cinéma.

C'est pourquoi, dans ce contexte de crise, nous avons souhaité consacrer cette journée à deux thématiques essentielles : les dispositifs d'encadrement de la rémunération des plasticiens et les questions relatives à la négociation collective nécessaire pour conforter leur reconnaissance et la régulation du secteur.

Ces problématiques s'inscrivent dans un contexte et calendrier politique déterminant, à la veille d'une élection présidentielle. On sait l'importance du rôle de l'État, au-delà du soutien financier, pour garantir les conditions nécessaires à la création. On sait aussi combien les Régions furent au rendez-vous sur bien des points, et pas uniquement financiers, pour soutenir les arts visuels et les artistes prioritairement : bourses, budget d'acquisition renforcé, aides nouvelles furent au rendez-vous sur l'ensemble de nos territoires.

Nous ne pouvons cependant que regretter que nos échanges se déroulent aujourd'hui en l'absence de Madame la ministre de la Culture, dont on connaît le volontarisme sur ce sujet. Sa présence aurait été à la fois symboliquement et politiquement appréciée, dans le cadre de cette dernière rencontre professionnelle durant son mandat.

Dans ce contexte électoral très particulier, à un moment où tout est encore fluctuant et incertain, il est particulièrement important que les outils de structuration du secteur (le Conseil National des Professions des Arts Visuels notamment) puissent voir leur rôle conforté, que les conditions d'une négociation collective, telles que préconisées par le rapport Racine, puissent être enfin mises en place.

C'est l'intérêt des artistes-auteurs, mais également des diffuseurs qui travaillent avec eux et de la puissance publique de démontrer sa capacité à mener à terme les chantiers qu'elle a elle-même fortement encouragé et souhaité. Nous en serions fortement rassurés pour l'avenir de notre secteur.

Ces 5<sup>èmes</sup> Assises sont donc l'occasion attendue et nécessaire de poursuivre ce débat réflexif sur notre filière et plus précisément sur cette question à la fois politique, sociale, économique et philosophique qu'est le travail de l'art et la place et le statut des artistes auteurs dans notre société.



Il en va aujourd'hui plus encore de notre responsabilité d'apporter des réponses concrètes à cette question politique et culturelle, de reconnecter l'ensemble de notre filière à la société et à tout ce qui tremble en elle, de l'urgence environnementale à l'égalité et au respect entre les genres, de la lutte contre les discriminations, toutes les formes de harcèlement sexistes, sexuels et morales mais aussi au partage des savoirs et des enjeux numériques.

Nous ne pouvons pas faire, plus faire comme si nous n'étions pas informés des drames et situations de harcèlement auxquels notre secteur et certains de nos collègues furent ou sont encore aujourd'hui les victimes anonymes.

Nous ne pouvons par ailleurs qu'encourager la Ministre à engager sans plus tarder les mêmes engagements, qui conditionnent désormais les subventions au cinéma, à la musique et au spectacle vivant et de les appliquer à l'ensemble de notre secteur.

Ces 5<sup>èmes</sup> Assises doivent permettre de croiser les regards, souligner la diversité des initiatives et donner la parole à celles et ceux qui, au quotidien dans le cadre de leurs fonctions, ont à trouver et apporter des solutions pour affronter et vaincre les différentes crises et défis auxquels notre société et nous-mêmes dans notre quotidien personnel et professionnel devons faire face.

Après ces deux années marquées par cette terrible pandémie qui a affecté la planète entière et l'ensemble de la vie artistique et culturelle, nous ne pouvons qu'espérer un retour prochain à une situation meilleure, alors même qu'une cinquième vague nous rappelle combien nous devons faire preuve à la fois de prudence, de civisme, de responsabilité et de solidarité à un instant donné où une solidarité publique-privée est plus que jamais recherchée pour préserver la création et les artistes, à la fois les plus touchés par la crise sanitaire et les plus à même d'aider le monde à en sortir.

C'est à tous les membres de cette communauté artistique qu'il nous faut penser aujourd'hui et à qui nous devons rendre des comptes et démontrer notre capacité d'innover, d'inventer un autre monde dans notre monde, qui saura être plus respectueux et à l'écoute des artistes auteurs.

C'est bien l'esprit de notre temps, que donne à débattre cette 5<sup>ème</sup> édition de nos Assises, une manière d'indexer l'art au réel sans se limiter à sa description, de le poser comme puissance capable de montrer et transformer ce qui nous conditionne, nous menace et nous entrave. L'importance cruciale de nos échanges aujourd'hui réside dans la nécessité de restaurer la complexité du présent, afin de se confronter aux logiques simplistes des populismes et du conservatisme politique. C'est un rappel en forme d'ultimatum que quelque chose doit changer, que la seule possibilité honnête de continuer, c'est de tout changer et de faire en sorte de nous y employer collectivement.

Tout changer, c'est accepter le débat, les contradictions, dépasser les clivages corporatistes, les petites stratégies politiciennes, vaincre la bêtise parfois et faire preuve d'obstination et de courage. La planète sort peu à peu de plus de deux ans d'une crise sanitaire sans précédent. S'il est encore trop tôt pour en évaluer toutes les conséquences, le « magma illisible du monde » selon la formule du philosophe Pierre Hassner (1933-2018) pour caractériser le début du XXI<sup>ème</sup> siècle est toujours plus opaque.



Notre engagement individuel et collectif est aujourd'hui de mieux comprendre les réalités d'un monde déboussolé et les défis qu'il impose. Les grandes pandémies du passé ont toutes laissé des traces profondes sur l'organisation sociale et politique mais l'empreinte du COVID, sa profondeur, ne se profileront que progressivement. Après nous avoir, un bref instant, fait rêver à l'éclosion d'un monde nouveau, la crise sanitaire mondiale nous renvoie à un programme inchangé. Les questions de demain sont celles d'hier, en plus grave !

Si l'on peut saluer les mesures prises durant la crise sanitaire, si l'on reconnaît que ces mesures étaient plus que nécessaires, tout en étant insuffisantes au regard de l'ampleur de la crise sanitaire qui a mis à l'arrêt la quasi-totalité du secteur culturel, on ne peut que déplorer ou constater après deux ans de pandémie, l'absence de toute évaluation de ces dispositifs, auxquels succèdent de nouveaux dispositifs qui ne dessinent rien d'un monde nouveau mais se fossilise dans des approches et attitudes d'un monde ancien, dont on avait cru comprendre que plus personne ne voulait.

Il faut aujourd'hui tourner la page de l'urgence et revenir à un agenda coordonné de transformation de notre écosystème, investir dans l'avenir et travailler ensemble à un échelon interministériel.

Nous devons dresser un état des lieux des défis qui nous attendent dans les prochaines années, réformer nos habitudes et usages et mieux prendre en compte et analyser les attentes d'un public dont la fréquentation des lieux de cultures a évolué.

Alors même que de nombreuses études montrent un fossé toujours croissant entre pratiques patrimoniales des plus âgés et pratiques numériques des plus jeunes, nous devons initier des démarches critiques, prendre conscience que la liberté d'expression est ébranlée, changer de paradigmes et réformer le fonctionnement de nos structures pour être demain les acteurs des changements que notre société fracturée nous impose aujourd'hui d'incarner.

Nous devons changer de cap et nous inscrire dans notre temps. Nous devons nous inquiéter des temps qui viennent et ne pas les subir. De ce monde socialement fragmenté, en proie aux populismes et aux replis identitaires, de l'urgence environnementale, de la peur suscitée par les mutations technologiques, nous devons nous inquiéter, mais surtout ouvrir des voies nouvelles, retrouver des valeurs altruistes et collectives.

Dès lors, comment inventer un nouveau modèle ? Les équilibres public-privé, national-local seront-ils modifiés ? Toutes ces questions nous étaient déjà posées dans le monde d'avant. La crise leur donne une coloration et une urgence plus fortes. Les modèles économiques évoluent et la pandémie a permis une prise de conscience de l'existence de l'économie de la culture.

On s'est rendu compte à quel point elle est imbriquée dans l'économie de nos territoires, apporte une forte valeur ajoutée de créativité et d'innovation et combien elle participe de l'attractivité de nos régions tout en étant un formidable levier pour le tourisme.

On peut cependant regretter que les aides aussi nombreuses que, paradoxalement, sous évaluées aient été davantage dirigées vers les établissements culturels que vers les artistes. Nombreux sont ceux restés au bord du chemin et il est grand temps de réfléchir, de partager les modalités de réengagement de nos structures et de notre filière tout entière aux côtés des artistes. Il faut pouvoir imaginer des mécanismes de solidarité, innover en matière de relance



de la production artistique, inventer de nouveaux mécanismes de coopération à l'échelle locale, régionale, nationale et européenne où les artistes sont libres, d'écrire, de penser, d'inventer, d'expérimenter.

L'État centralisé n'est pas seul, les collectivités territoriales se sont imposées et ont révélé leur capacité d'adaptation et de réactivité face à une crise d'une telle ampleur. Nos réseaux, nos labels, ont fait preuve d'un engagement réel. Cet engagement doit aujourd'hui rentrer dans une logique de dialogue, qui doit nous conduire toutes et tous à nous nourrir des travaux réalisés dans le cadre des SODAVI (Schémas d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels). Comment mieux créer, mieux diffuser et mieux accompagner les artistes aujourd'hui durant l'ensemble de leur parcours professionnel ? Parmi tous les défis sociétaux actuels (égalité femmes-hommes, question du genre, des droits culturels, du développement durable, la montée des communautarismes et des identitarismes, etc.), il en est un qui réclame notre mobilisation immédiate, c'est celui de la rémunération du travail de l'art, sujet de nos deux tables rondes aujourd'hui.

Nous attendons de ces chantiers prioritaires et essentiels que leurs résultats puissent s'inscrire durablement dans la construction des politiques publiques de soutien aux arts visuels et dans le fonctionnement quotidien de nos structures.

Il nous appartient aujourd'hui à l'occasion de ces 5<sup>èmes</sup> Assises, et dans la perspective de notre Congrès à Marseille les 12 et 13 juillet 2022 au Palais du Pharo, de nous mobiliser et de travailler tous ensemble au devenir de notre écosystème et de notre scène artistique. Nous devons réfléchir et inventer de nouvelles façons de faire et affirmer notre volonté de changement par des actes concrets et des décisions immédiatement applicables.

Les prochains mois seront décisifs et nous nous devons de rester mobilisés et solidaires, tant dans les actes que dans nos prises de paroles, pour démontrer à quel point notre filière est en capacité de se réformer.

Cette journée s'annonce passionnante, riche de la qualité de vos débats et de vos échanges. Je tiens à remercier dès à présent l'ensemble des intervenants qui vont participer à nos deux tables rondes ainsi que toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans l'organisation et la préparation de ces 5<sup>ème</sup> Assises, sans oublier bien entendu l'équipe du CIPAC constituée de deux personnes, c'est bien de le rappeler, merci Xavier Montagnon et Anne Desplanques, mais aussi aux membres de notre Bureau et Conseil d'Administration pour leur engagement et mobilisation.

Rendez-vous à Marseille l'été prochain à l'occasion de notre Congrès !

Ne perdons pas de temps pour agir !

Je vous souhaite une excellente journée d'échanges et de débats.

**Pascal Neveux**

**Président du CIPAC, Fédération des professionnels de l'art contemporain**